

**Conseil économique et social**Distr. générale  
4 août 2025Français  
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique  
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies  
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale**

Onzième réunion

Accra (hybride), 17-21 novembre 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Présentation de rapports****Rapport sur l'état de l'intégration des données  
géospatiales et statistiques en Afrique****I. Introduction**

1. L'intégration des données géospatiales et statistiques est cruciale pour l'Afrique. Le continent doit prendre des décisions plus justes et plus ciblées, et élaborer ses politiques en tirant parti de diverses sources de données, notamment géospatiales. L'intégration est essentielle pour les opérations de recensement, l'affectation des ressources et le contrôle des interventions. Par conséquent, elle sous-tend les efforts visant à lever les obstacles au développement de la région. En outre, cette intégration contribue à la réalisation des objectifs convenus au niveau international, tels que les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

2. La route vers une intégration réussie est semée d'embûches. Les pays africains font face à des difficultés liées à l'insuffisance des capacités humaines, à l'incohérence des normes en matière de données, à la mauvaise qualité des infrastructures et à un manque de coordination entre les organismes responsables des statistiques et de la cartographie. Ces difficultés peuvent entraîner des situations de double emploi concernant les données, un faible contrôle de la qualité, et le gaspillage de ressources. Les cadres juridiques et institutionnels et les frontières administratives restent souvent mal définis, tandis que les contraintes financières continuent de faire obstacle à l'intégration. Pour surmonter ces difficultés, il faut investir durablement dans le renforcement des capacités, la définition de normes et la mobilisation des institutions compétentes.

3. En tant que championne du développement durable, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'engage en faveur de l'intégration des données géospatiales et statistiques. Dans ce but, elle a mis sur pied un groupe de travail au sein du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'initiative « L'information géospatiale au service du développement durable en Afrique », plus communément appelée « Plan

---

\* E/ECA/GGIM-A/11/1.



d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale 2016-2030 », qui vise à renforcer le lien entre données géospatiales et statistiques au service du développement durable sur le continent.

## **II. Justification de l'élaboration du Cadre statistico-géospatial mondial**

4. Le Cadre statistico-géospatial mondial a été mis au point au vu de la nécessité urgente de réunir les professionnels de la statistique et des données géospatiales afin d'encourager une prise de décisions fondée sur des données factuelles. Il s'appuie sur les fondements institutionnels énoncés dans la résolution 2016/27 du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 2016, concernant le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion des données géospatiales.

5. La nécessité de ce cadre a été affirmée lors du Forum mondial sur l'intégration des données géospatiales et statistiques, qui s'est tenu les 4 et 5 août 2014 à New York : à cette occasion, les experts des communautés statistique et géospatiale sont convenus de la création d'un tel cadre afin de parvenir à une production cohérente de données géostatistiques et à leur bonne intégration. Il a été constaté que, bien que fournissant les principales sources de données utiles à la prise de décisions, les professionnels de la statistique et de l'information géospatiale travaillaient généralement séparément les uns des autres, passant ainsi à côté de l'intégration des données.

6. Le Cadre a été conçu pour s'attaquer aux difficultés observées sur les plans national et mondial, qui sont de plus en plus complexes et exigent une bonne compréhension des interactions entre les différents domaines économique, social et environnemental. Les problèmes mondiaux étant fortement corrélés les uns avec les autres, on ne pourra les résoudre en analysant séparément les diverses informations socioéconomiques (qui se présentent généralement sous forme statistique) et environnementales (qui sont souvent géoréférencées). Les besoins croissants en données découlant de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont mis en évidence l'importance d'adopter de nouvelles approches concernant l'acquisition et l'intégration des données, leur qualité, leur actualité et leur ventilation. C'est dans ce but qu'a été créé le Cadre, lequel bénéficie également de contributions provenant de diverses sources de données, telles que l'observation de la Terre et l'information spatiale.

7. Pour se tenir au fait des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, il faut disposer d'indicateurs ventilés selon le niveau de revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, la situation au regard du handicap, le lieu de résidence ou d'autres caractéristiques, le cas échéant. Étant donné que plus des deux tiers des indicateurs des objectifs requièrent des ensembles de données géospatiales, l'intégration des données statistiques et géospatiales est essentielle pour suivre convenablement les progrès accomplis en vue de leur réalisation.

8. La série de recensements de la population et de l'habitat de 2030 est un autre facteur important de cette intégration. Dans la préparation de leur recensement, les pays sont encouragés à suivre les évolutions de la technologie survenues depuis les séries précédentes, en particulier le recours aux systèmes d'information géographique (SIG) et au système mondial de localisation (GPS), qui devrait désormais être considéré comme une priorité d'importance stratégique. L'intégration de ces technologies est une étape essentielle dans la lutte contre les changements climatiques et dans la promotion du développement durable ; le Cadre statistico-géospatial mondial offre un cadre normalisé pour assurer la cohérence des données produites par les différents pays. En 2013, la Commission de statistique et le Comité d'experts sur la

gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ont pris acte de la nécessité d'une intégration des données géospatiales, statistiques et socioéconomiques, en particulier dans le contexte du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. C'est à la suite de ce constat qu'a été créé le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, afin d'œuvrer à l'élaboration du Cadre en tant que norme internationale.

9. Le Cadre statistico-géospatial mondial est étroitement lié à la résolution 2016/27 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a affirmé l'importance du renforcement des capacités en matière de gestion de l'information géospatiale et d'intégration statistique, et souligné le rôle devant être joué par le Comité d'experts dans les efforts visant à aider les États à mettre en œuvre les programmes mondiaux de développement. C'est ainsi qu'a été mis en place le Cadre statistico-géospatial mondial, en tant qu'outil permettant une meilleure intégration des données aux fins du suivi de ces programmes de développement.

10. La raison d'être de la création du Cadre statistico-géospatial mondial découle donc de la nécessité d'intégrer les données statistiques et géospatiales afin de faire face à la complexité des enjeux mondiaux, en particulier concernant le Programme 2030 et la série de recensements de 2030. Le cadre institutionnel prévu par la résolution 2016/27 du Conseil économique et social confère une légitimité et une assise à l'effort d'intégration.

### **III. Réunion du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale**

11. En sa qualité de secrétariat du Comité régional, la CEA a organisé une réunion d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, couplée avec la dixième réunion du Comité régional, les deux réunions se tenant l'une après l'autre du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024, à Addis-Abeba. La réunion du Groupe d'experts a été l'occasion de mettre en lumière les importants progrès qui avaient été accomplis dans l'utilisation de données intégrées pour l'élaboration des politiques et la planification en Afrique, et les possibilités d'amélioration à cet égard. Les participants ont reçu des informations actualisées sur les efforts d'intégration en cours, les enjeux actuels et les voies possibles pour renforcer les relations entre les spécialistes des données géospatiales et de la statistique. Ils ont en outre acquis des compétences pratiques, notamment en ce qui concerne la normalisation du géocodage des données de recensement, afin d'obtenir des résultats plus facilement reproductibles. Les intervenants ont présenté les meilleures pratiques de validation et d'analyse des données intégrées et ont démontré les avantages concrets, déjà constatés par les communautés, qu'offrirait l'intégration des données géospatiales et statistiques.

12. Il ressort clairement des débats qui ont eu lieu au cours de cette réunion que pour une intégration réussie du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale et du Cadre statistico-géospatial mondial, les trois piliers ci-après sont indispensables :

a) Des moyens d'action et des instruments juridiques clairs, qui définissent les modèles de gouvernance, précisent les rôles échéant aux différentes institutions et fixent des normes pour la qualité des données, afin de construire une base solide pour l'intégration ;

b) Des réseaux institutionnels et techniques robustes, qui mettent en relation les organismes nationaux de cartographie, les bureaux de statistique et d'autres parties prenantes par le biais de protocoles ouverts, d'interfaces de

programmation d'applications et de zones géographiques partagées, afin d'assurer l'interopérabilité ;

c) Des mesures axées sur l'être humain, telles que le renforcement continu des capacités, la participation continue des parties prenantes et des garanties solides en matière de gouvernance des données, qui sont toutes essentielles pour instaurer la confiance et parvenir à un échange de données de façon régulière et en toute sécurité.

13. L'intégration du Cadre intégré de l'information géospatiale et du Cadre statistico-géospatial mondial n'est pas un exercice ponctuel, mais un processus continu. Chaque cycle d'élaboration de politiques devrait offrir des occasions d'affiner les normes, d'améliorer la gouvernance, de renforcer la participation des parties prenantes et de tester de nouvelles approches. Le suivi, la formulation de retours et la mise en conformité avec les plans nationaux de développement sont essentiels pour la durabilité et le soutien politique. En combinant la stratégie du Cadre intégré de l'information géospatiale et la profondeur opérationnelle du Cadre statistico-géospatial mondial, on mettra en place des environnements de données qui permettront de prendre des décisions plus judicieuses, plus rapidement et de façon plus équitable, en faveur du développement durable.

#### **IV. Incorporation des méthodes géospatiales et statistiques dans la série de recensements africains de 2030**

14. L'utilisation de méthodes géospatiales et statistiques dans le cadre de la série de recensements de 2030 en Afrique est un facteur de transformation, qui permet d'obtenir des données démographiques plus précises, plus actuelles, et référencées spatialement. Dans le prolongement des progrès réalisés au cours de la série de 2020, les technologies géospatiales sont passées d'outils auxiliaires à des exigences opérationnelles de base. Le Cadre statistico-géospatial mondial, conçu à l'origine pour répondre aux exigences du Programme 2030, sert désormais de cadre principal pour le géocodage des données sur les unités statistiques, l'établissement de frontières géographiques communes et l'intégration de données localisées dans tous les secteurs. Une telle intégration est essentielle, étant donné que plus des deux tiers des indicateurs des objectifs de développement durable dépendent d'ensembles de données géospatiales. C'est pourquoi les données spatiales sont si importantes pour le suivi des progrès accomplis au titre du Programme 2030, de l'Agenda 2063 et d'autres aspects des objectifs de développement mondiaux.

15. Les approches géospatiales et statistiques intégrées facilitent la ventilation des données (notamment pour les critères tels que le niveau de revenu, le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, la situation au regard du handicap et le lieu de résidence), qui est indispensable pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Cette ventilation est particulièrement importante en Afrique, caractérisée par une grande diversité des populations et des zones géographiques, afin de pouvoir élaborer des interventions plus ciblées et de mieux orienter l'affectation des ressources. En outre, l'utilisation de données démographiques harmonisées et de frontières géospatiales communes permet d'analyser, de planifier et de fournir des services de façon équitable au niveau régional, en particulier dans les zones mal desservies et en faveur des groupes marginalisés.

16. Pour la série de recensements de 2030, il conviendra d'investir dans des méthodes intégrées et novatrices afin d'aménager des environnements de données résilients, en appui à une gouvernance fondée sur des données factuelles. Dans leurs recommandations en la matière, le secrétariat de

L'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et la Division de statistique de l'ONU ont souligné la nécessité pour les États africains d'intégrer la technologie géospatiale et l'intelligence artificielle dans les opérations de recensement. La couverture et l'exactitude des données en seront améliorées, et les pays pourront passer à des recensements fondés sur des registres lors des prochaines séries. Le Cadre statistico-géospatial mondial constitue le cadre de base, tandis que de nouvelles techniques et outils, tels que l'analyse des images satellitaires, l'apprentissage automatique et les plateformes géospatiales en nuage, offrent des possibilités supplémentaires de gains d'efficacité et de modernisation.

## **V. Activités de la Commission économique pour l'Afrique relatives à l'intégration des données géospatiales et statistiques**

17. Du 25 septembre au 6 octobre 2024, la CEA a apporté son appui technique à l'enquête sur la population et la santé en Érythrée, en actualisant la base d'échantillonnage principale grâce à l'intégration des données géospatiales et statistiques, tout en remédiant aux difficultés causées par le fait que certaines données s'étaient avérées obsolètes. Cette démarche visait à réduire le sous-dénombrement et les biais ainsi qu'à améliorer la qualité et la représentativité des données de l'enquête.

18. En juin 2025 la CEA a organisé à Asmara un atelier de renforcement des capacités à l'intention des fonctionnaires du Ministère des affaires foncières, de l'eau et de l'environnement afin de remédier aux lacunes en matière de compétences dans la gestion des données géospatiales, en particulier dans le domaine des SIG et de la télédétection, avec l'appui logistique du Programme des Nations Unies pour le développement. Cet atelier visait à renforcer les capacités du Ministère à prendre des décisions fondées sur des données factuelles en ce qui concerne ses domaines de compétence, et à renforcer les capacités géospatiales aux niveaux national et régional. La formation a tout d'abord porté sur les concepts fondamentaux des SIG, avant de passer aux applications pour la gestion de l'eau et des terres, comprenant des modules sur la télédétection, les modèles numériques d'altimétrie et le traitement des données géospatiales reposant sur l'intelligence artificielle. La composante pratique comprenait l'utilisation de logiciels SIG, des exercices sur le terrain concernant l'administration des ressources foncières et la surveillance de l'environnement, ainsi que des applications pour la cartographie censitaire et l'intégration dans les systèmes de gestion de l'information.

19. Du 31 mars au 4 avril 2025, une mission de cadrage consacrée à l'utilisation des données géospatiales pour le recensement a été menée avec l'Institut ougandais de la statistique afin d'encourager la numérisation et l'intégration des données géospatiales dans les activités de recensement. Cette mission a notamment permis de recenser les progrès accomplis dans la mise au point de bases de données géospatiales utilisant le système géodésique mondial WGS 84, ainsi que les problèmes qui subsistent en matière d'harmonisation, de qualité des données et d'intégration des données d'empreinte des bâtiments à des fins d'échantillonnage. Elle a également été l'occasion de mettre sur pied un géoportail devant servir aux activités de recensement menées par l'Institut. La mission a mis en évidence la nécessité de disposer de fonds adéquats, de mieux coordonner les différentes institutions entre elles, et d'améliorer les infrastructures techniques. L'adoption d'entretiens personnels assistés par ordinateur et de plateformes GPS et SIG a considérablement amélioré la collecte de données. Soulignant la nécessité d'harmoniser en permanence les données, de renseigner les métadonnées et d'intégrer les données relatives à l'empreinte des bâtiments et aux frontières administratives, les participants à la

mission ont formulé des recommandations pour l'élaboration d'une base d'échantillonnage et le maintien de la qualité des données.

20. Dans le cadre d'un programme statistique régional axé sur les résultats pour l'Afrique de l'Est (Eastern Africa Regional Statistical Program-for-Results), un financement a été fourni aux instituts nationaux de la statistique du Kenya, du Rwanda et de la République-Unie de Tanzanie, sous réserve de résultats précis liés aux décaissements. En tant qu'entité chargée de vérifier l'obtention des résultats escomptés, la CEA contrôle les progrès accomplis dans l'harmonisation et la disponibilité des statistiques économiques et sociales de base. Plus précisément, le rôle de la CEA a consisté à établir un lien entre les données statistiques du recensement et les données géospatiales, et à formuler des recommandations visant à accroître la capacité des centres d'appels participant aux enquêtes, ainsi qu'à encourager l'utilisation d'une infrastructure en nuage sécurisée et évolutive. Une attention particulière a été accordée au cryptage sécurisé des données sensibles, ainsi qu'à l'intégration réussie réalisée à ce jour.

21. En collaboration avec le Programme alimentaire mondial, la CEA a joué un rôle central dans la mise au point à Madagascar d'un cadre sur l'interaction eau-énergie-alimentation utilisant des données géospatiales et statistiques intégrées. Un programme pilote de transformation rapide des zones rurales a permis de lever les difficultés dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la technologie en créant des centres municipaux fonctionnant à l'énergie solaire. Ces travaux, qui s'appuyaient sur des activités antérieures de renforcement des capacités ainsi que sur le savoir-faire de la CEA en matière d'amélioration de la transformation rurale dans les zones sensibles aux changements climatiques grâce à une analyse géographique avancée, comprenaient une analyse géospatiale en vue d'une localisation optimale des sources d'énergie renouvelables, et une cartographie des interactions eau-énergie-alimentation afin de mieux orienter les interventions dans les régions les plus vulnérables du pays. Le personnel local du Programme alimentaire mondial a bénéficié d'une formation pratique en recherche et gestion de données géospatiales pour la mise en œuvre et la prise de décisions.

22. La CEA a participé à la quinzième réunion du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. L'objectif était d'encourager l'adoption d'une approche intégrée et cohérente de la gestion des données géospatiales, en tenant compte des besoins de la CEA et des enjeux spécifiques qui la concernent, tels que l'appui aux mesures visant à atteindre les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 11 et 17. En sa qualité de secrétariat du groupe africain, la CEA a dirigé la coordination de la participation des États africains à ces travaux, et contribué à l'évaluation des mesures visant à renforcer le lien entre les communautés géospatiale et statistique, dans le but de renforcer les efforts déployés par les États africains et les organisations régionales en faveur de l'intégration géo-statistique. Les mesures immédiates que prendra le Comité régional seront axées sur l'élaboration de directives pour faciliter la ventilation des statistiques selon des critères géographiques et la définition d'une approche qui permettra au Comité régional de continuer à prêter son assistance à ses membres.

23. Afin de s'attaquer aux menaces posées par les changements climatiques, la CEA s'emploie à mettre des données et des applications géospatiales à la disposition des pays africains. Par exemple, elle a produit un recueil de sources de données destinées à la surveillance des effets des changements climatiques en Afrique, en mettant l'accent sur l'information géospatiale. Il s'agit d'une base de données en accès libre regroupant divers ensembles de données utiles aux décideurs, aux analystes et à toute autre partie intéressée. Ce recueil contribue à l'harmonisation des données géospatiales et statistiques, à l'amélioration de la prise de décisions et au renforcement des capacités dans la

région, ce qui se traduit par une meilleure surveillance des changements climatiques et des actions plus efficaces pour y faire face.

24. La CEA s'emploie en outre à mettre en place un géoportail censé faciliter l'intégration de divers ensembles de données et outils géospatiaux sur le climat et en améliorer l'accessibilité. Des données, des modèles, des visualisations de données et des exemples de pratiques réussies ont été validés et sont disponibles sur le Géoportail africain de l'Environmental Systems Research Institute et sur le portail des connaissances et des données climatologiques du Mécanisme d'investissement dans des projets résilients face aux changements climatiques afin d'orienter les investissements et les choix d'intervention destinés à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Ensemble, ces efforts renforceront l'infrastructure géospatiale africaine, encourageront l'adoption de solutions fondées sur des données factuelles, et permettront aux États de mieux lutter contre les menaces climatiques et de veiller à ce que les informations géospatiales éclairent les stratégies en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et de la résilience face à ce phénomène sur le continent.

25. En vue d'une meilleure intégration de la géographie et de la statistique, la CEA prépare une publication sur l'exploitation des données géospatiales provenant des recensements de la population et de l'habitat afin de créer des systèmes d'adresses numériques en Afrique. Le continent a longtemps souffert de la fragmentation des systèmes d'adressage et de leur caractère informel, qui limitent considérablement les capacités à subvenir aux besoins des populations, à favoriser l'inclusion financière et à assurer une gouvernance efficace (les zones d'habitation rurales et informelles étant les plus touchées). L'objectif de cette étude est de démontrer que les données géospatiales issues des recensements de la population et de l'habitat peuvent servir de base à la création de systèmes d'adresses numériques fiables et inclusifs dans les différents États de la région. Elle s'est fondée sur une approche mixte, mettant en lumière des études de cas en Éthiopie, en Gambie et au Nigéria, et faisant appel à des entretiens, des enquêtes, des ateliers techniques et des données de recensement récentes pour examiner la transition à partir des méthodes traditionnelles vers les méthodes d'adressage numérique, ainsi que le rôle primordial des systèmes d'adressage numérique dans la prestation de services publics et le développement économique.

## **VI. Recommandations issues de la dixième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale concernant l'intégration des données géospatiales et statistiques**

26. Lors de sa dixième réunion, qui s'est tenue du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024 à Addis-Abeba, le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'est notamment attaché à accélérer l'intégration des données géospatiales et statistiques sur l'ensemble du continent. Les recommandations adoptées par le Comité régional concernant l'intégration des données géospatiales et statistiques rendent compte des difficultés actuelles, des progrès récents et de la nécessité d'une collaboration régionale permanente (voir E/ECA/GGIM-A/10/9, sect. VI.A). Ces recommandations ont été formulées en réponse à l'adoption de plus en plus répandue des techniques géospatiales dans la région, et à la hausse de l'utilisation des données dans les domaines prioritaires nationaux. Cette réunion a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis depuis la réunion précédente, de cerner les difficultés (telles que les lacunes en matière de capacités, les problèmes d'interopérabilité et les

problèmes de gouvernance des données) et de mettre en lumière les réussites de différents pays.

---